

## Compte-rendu de la rencontre

<b>Date:</b> 29 septembre 2018, 15h - 16h	<b>Lieu:</b> Cité Scolaire Robert Weinum, salle audio 2
<b>Objet:</b> Situation de l'éducation à Saint-Martin, un an après IRMA	<b>Type:</b> Rencontre à la demande du Collectif PEP / visite présidentielle du Président Macron - Irma un an après
<b>Membres de la Délégation présidentielle (3):</b> M. Thomas Degos, Directeur de Cabinet de Mme Girardin, Ministre des Outre-Mer, M. Christian Balin, Directeur de la DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de Guadeloupe M. Jacques Plaisir, Préfecture de St Martin, Coopération, Fonds régionaux	<b>Membres du Collectif PEP (7)</b> Mme Cécile Lucidarme, parent, LGT CSRW Mme Nikisha Henry, Parent Collège Soualiga M. Harry Landres, Parent Collège Mont Des Accords Mlle Cassandra Martin, Elève de BTS Mme Duranville, professeure, Cité scolaire CSRW Mme Lauga, professeure, Cité scolaire CSRW Mme Louisy, professeure LEP Contact: <a href="mailto:collectifpepsxm@gmail.com">collectifpepsxm@gmail.com</a> Compte-rendu rédigé par les membres du Collectif

### Introduction

La rencontre a eu lieu suite à une demande d'audience par le Collectif PEP à l'occasion de la visite présidentielle des 29 et 30 septembre 2018. Le collectif PEP souhaitait alerter la délégation sur l'état de l'éducation à Saint-Martin, un an après Irma et après avoir mené une mobilisation depuis début septembre pour alerter les autorités compétentes et la population.

### Informations échangées

Mme Cécile Lucidarme a mené la présentation du collectif PEP, les autres membres donnant des exemples concrets chacun à leur tour. M. Thomas Degos a mené la discussion pour la délégation présidentielle.

### Collectif PEP

Le Collectif PEP remercie la délégation présidentielle d'avoir accepté cette rencontre.

La rentrée ne s'est pas bien passée. C'était par ailleurs très différent de ce que les élèves, les professeurs et les parents attendaient et des promesses faites courant 2018 par la COM et le Rectorat. L'Éducation doit être la priorité, or les conditions d'accueil dans certains établissements, notamment le secondaire, sont inacceptables car elles ne permettent pas le respect des programmes et des Instructions Officielles. La Cité Scolaire est ce qu'il y a de mieux en terme de bâti mais les autres établissements du secondaire sont dans un état lamentable.

Le Collectif PEP s'indigne du fait qu'il n'y ait pas eu de travaux pendant les vacances (juillet-août 2018) et que la COM en reporte systématiquement la faute sur les entreprises mandatées.

Le Collectif PEP s'est par ailleurs indigné des propos de Mme Petrus-Ferga, VP de la COM en charge de l'Éducation, qui a déclaré le 19 septembre que "les travaux de reconstruction se feront au rythme de la collectivité".

**Question du Collectif:** pourquoi une structure du type de la nouvelle Préfecture n'a-t-elle pas été montée avant la rentrée pour héberger le collège Soualiga en attendant la construction du collège 900?

Le Collectif PEP considère que la négligence est avérée et que la continuité du service public n'est plus assurée par la COM de Saint Martin. Le Collectif PEP constate de fait une régression globale des conditions scolaires sur Saint Martin depuis au moins 10 ans.

Les indicateurs socio-économiques (IDH, PIB/ habitant, indice éducation...) de Saint Martin, avant Irma, plaçaient déjà le territoire juste devant Mayotte (voir Mémoire remis au Recteur de l'académie de la Guadeloupe le 19 septembre 2018 et envoyé à la Préfecture). L'école doit compenser les inégalités socio-économiques entre les territoires; cette mission ne peut actuellement pas être remplie à Saint Martin.

## **Constats**

### Professeurs

- manque de professeurs titulaires, professeurs contractuels pas suffisamment qualifiés
- problèmes de logement pour les enseignants dont les logements ont été détruits et les contractuels ou vacataires nommés sur des postes non pourvus

### Cité scolaire LGT

- La CSRW était déjà saturée dès l'ouverture, les lycéens occupant déjà une partie du collège. L'hébergement du collège Soualiga a empiré la situation.
- la CSRW, livrée en 2016, n'était déjà pas conforme aux Instructions Officielles sur l'utilisation du numérique: absence de câblage interne et durable de l'établissement scolaire, insuffisance de matériel numérique pédagogique (ordinateurs, vidéo-projecteurs, enceintes, logiciels, TBI...)
- Faute de moyens matériels et humains, les programmes ne peuvent pas être suivis :
  - cours d'exploration en 2de non assurés,
  - fin septembre, toujours pas de professeur d'histoire-géographie en TL et TES,
  - nécessité de dédoubler les TS en TP,
  - recul de la préparation des épreuves de baccalauréat (TPE, EPS, notamment)
- Élèves non affectés: encore en attente: élèves non scolarisés
- élèves dans des sections qui ne correspondent pas à leur choix. Exemple : demande de 1ère ES pour se retrouver en 1ère STMG
- Deux classes de TES à 36 élèves: élèves ont déjà subi Irma, accumulation des handicaps
- pas assez de salles
- problèmes d'accès au numérique (problème de CDI, ordinateurs, logiciels),
- pas de CDI

### Collège Soualiga

- manque de tables et de chaises
- aucuns travaux pendant les vacances
- EDT perforés et contraires à la qualité de l'apprentissage: classes n'ayant pas cours certains matins: pose le problème de la sécurité des élèves chez eux ; cours les après-midi dans des conditions peu propices à une assimilation des connaissances
- problèmes de bus (lignes non desservies ou places dans les bus insuffisantes)
- peu d'espace de permanence, pas de CDI

### LPO:

- l'année dernière, les cours de cuisine avaient lieu dans la cuisine de la cantine scolaire, actuellement les cours de cuisine ne peuvent pas être assurés car l'atelier cuisine et la salle de restaurant ne sont toujours pas opérationnels
- pas de permanence, pas de CDI
- EDT perforés, déséquilibrés

### Premier degré:

- certains CP/CE1 ne sont pas dédoublés en REP+.

- manque de salles
- manque de professeurs

#### Adaptation du système éducatif aux spécificités locales

- prise en compte du multilinguisme insuffisante
- insuffisance de l'offre de formations à la fois pour l'insertion professionnelle locale mais aussi pour la réussite dans la poursuite d'études supérieures
- la COM n'a pas su saisir l'opportunité de renforcer les langues des élèves en proposant des activités périscolaires en anglais et espagnol
- insuffisance du nombre de classes bilingues sur Saint Martin; ce dispositif est resté au stade d'expérimentation alors qu'un dispositif plus conséquent a existé par le passé (il y a une trentaine d'années)

#### Environnement socio-culturel

- absence de centre socio-culturel (spectacles, cinéma) depuis 3 ans
- absence de médiathèque depuis Irma
- Un seul plateau sportif en état aussi bien pour les écoles que pour les associations
- insuffisance de subventions rendant les activités sportives et culturelles plus chères qu'en Métropole

### Délégation Présidentielle

M. Degos affirme que le Président n'est pas venu pour constater la fin d'un chantier mais bien pour réaffirmer qu'il faut avancer. M. Degos a toutefois rappelé la loi de décentralisation de 1982 qui implique que les collectivités sont responsables du bâti et de l'équipement scolaires: les écoles du premier degré sont sous la responsabilité de la commune, les collèges sous la responsabilité du département et les lycées sous la responsabilité de la région. Or, à Saint Martin, la Collectivité est à la fois commune, département et région et, de ce fait, a, à sa charge, la responsabilité de tous les établissements scolaires du premier et second degré. L'Etat peut accompagner et renforcer les équipes en charge du bâti scolaire. L'AFD (Agence française du développement) et le Rectorat ont mis à la disposition de la COM du personnel expert.

M Degos a précisé que l'Etat ne pourrait se substituer à la COM que si les négligences de la COM sont avérées et montrent que la mission de service public, garantie des institutions de la République, n'est pas assurée.

M Degos a rebondi sur les propos du Collectif PEP qui a alerté sur le décrochage scolaire avant 16 ans. Il a admis que des conditions scolaires non motivantes (bruit, affectation sans tenir compte du choix de l'élève, emplois du temps perforés...) entraînent des pertes de jeunes. Il recommande la création d'une coordination en réseau autour de la jeunesse, mobilisant l'École, les familles, les associations sportives et culturelles et les services de sécurité (Police et Gendarmerie).

M Plaisir indique que des financements (FSE et autres) sont disponibles et doivent être utilisés, au risque de les voir repartir. M Plaisir a insisté sur la nécessité de rassembler les acteurs pour identifier les priorités.

### Conclusion

#### **Le Collectif PEP demande un Plan Marshall pour l'Éducation à Saint Martin.**

Le Collectif PEP précise ses attentes dans le cadre de ce plan :

- l'appui de l'Etat, et non pas un simple accompagnement
- un plan de construction et de reconstruction avant 2021. 2021, c'est beaucoup trop tard!
- que Saint Martin soit intégralement classé en REP+ ou REP en dehors de l'enveloppe Éducation prioritaire attribuée à la Guadeloupe

- que l'Etat mette en place une mission de conseil en ingénierie de formation et politiques éducatives auprès de la Collectivité, en plus de la mission en ingénierie du bâti car les deux sont indissociables.
- comme en Alsace, un développement ambitieux des dispositifs bilingues
- une offre de formation technologique et professionnelle plus adaptée à l'emploi local et un développement des options artistiques (théâtre, musique, arts plastiques, cinéma) et culturelles (LV3, créole ...)

### Réponse de la délégation présidentielle

- les informations seront transmises aux personnes concernées.
- la situation dénoncée par le Collectif PEP appelle une réaction et une mobilisation des moyens existants
- les moyens existent, il faut :
  - les remobiliser après identification des priorités
  - former des réunion tripartites Etat-COM-Préfecture
- l'État ne peut pas rester muet sur des situations pédagogiques qui existaient avant Irma. L'État est dans son rôle s'il doit intervenir pour régler des problèmes d'ordre pédagogique.
- la COM doit pouvoir fournir un échéancier de l'ensemble des travaux de reconstruction et de construction; l'État identifiera avec la COM les besoins à financer et fera respecter les termes des contrats COM-Entreprises.
- nécessité de "construire ensemble" en mutualisant les moyens financiers et humains.
- suggère une mutualisation des équipements sur plusieurs établissements
- le point de contact pour le Collectif PEP demeure la Préfecture de St Martin

Le Collectif a demandé avant de partir que M. Degos ouvre l'état des lieux à la page de son choix. M. Degos a ouvert la page et tous ont pu voir une photo du Lycée Polyvalent des Iles du Nord: salle sans toit, en ruine.

## Documents échangés

### Le Collectif a remis:

- un état des lieux des conditions scolaires (textes et photos)
- la copie des compte-rendus et courriers émis depuis début septembre
- un dossier de presse complet rappelant les actions du Collectif pour alerter les autorités
- une clé USB comportant tous ces documents

FIN DE LA RENCONTRE

---

## Le Collectif PEP propose une déclinaison des actions à mettre en oeuvre

Description	Instance responsable
Accueillir tous les enfants encore non scolarisés	Rectorat -COM
Trouver une solution pour que tous les CP et CE1 qui doivent être dédoublés le soient	Rectorat -COM

Nommer des professeurs qualifiés sur les postes non pourvus	Rectorat
Proposer des logements à prix raisonnables aux professeurs	COM - Semsamar
Accélérer l'équipement des établissements en matériel et numérique	COM Rectorat Directions Services Techniques
Livrer le CDI équipé de la Cité Scolaire, trouver une solution pour les CDI du Collège Mont des Accords et du LPO	COM Préfecture
Accélérer la reconstruction des plateaux sportifs	COM - Préfecture
Accélérer les travaux de reconstruction et la construction du Collège 900	COM - Rectorat (M. Climont-Pons)-Préfecture
Accélérer la reconstruction des organismes culturels (médiathèque, centre culturel)	COM - Préfecture
Fournir un échéancier des travaux aux usagers	COM - Rectorat (M. Climont-Pons)-Préfecture
Prioriser et remobiliser les fonds disponibles	Préfecture - COM
Organiser des réunions tripartites	Préfecture
Placer Saint-Martin en REP et REP+	Rectorat - Ministère de l'Education
Nommer un Chargé de mission conseiller en ingénierie de formation et politiques éducatives pour appuyer la COM	Ministère de l'Education Nationale
Enrichir l'offre de formation professionnelle et technologique	COM - Rectorat - Conseils pédagogiques des ETBL
Enrichir l'offre d'options au LGT et au LP	Rectorat - Conseil pédagogique et CA du LGT et du LP
Développer les dispositifs bilingues (classes bilingues, formation des professeurs/animateurs, postes spécifiques, Lycée International, périscolaire en anglais et espagnol, etc...)	COM Rectorat Conseils pédagogiques
Affiner le Partenariat COM et DRJSCS pour développer les subventions aux associations pour les activités auprès des jeunes	COM - Préfecture

Déclencher l'intervention de l'Etat en cas de négligence avérée et de non respect des missions et impératifs de service public éducatif

Préfecture